



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

2^e Édition du mois d'octobre 2012

AVIS PUBLIC

entrée en vigueur du règlement numéro 185-27 modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 2 octobre 2012, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 185-27 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) D'ajouter, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone CR-3, l'usage suivant :
« Résidentiel, multifamilial (maximum logements) 6 »
3. Le 11 octobre 2012, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 185-27. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 185-27 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

Date

Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

entrée en vigueur du règlement numéro 185-28 modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 2 octobre 2012, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 185-28 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) D'augmenter le nombre minimal de case de stationnement, pour les usages du groupe résidentiel, de 1,5 à 2 cases par logement, pour l'ensemble du territoire de la municipalité.
3. Le 11 octobre 2012, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 185-28. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 185-28 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

Date

Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 220-1 Relatif aux usages conditionnels

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 2 octobre 2012, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 220-1 relatif aux usages conditionnels.
2. Ce règlement a pour objet :
 - a) D'assujettir les zones R-1, R-2 et R-16 à l'application d'un nouveau règlement relatif aux usages conditionnels.
 - b) Définir les usages conditionnels autorisés : **Groupe commercial** / Entrepreneur en construction.
3. Le 11 octobre 2012, la Municipalité régionale de comté les Jardins de Napierville a émis un certificat de conformité pour le règlement 220-1. Ce certificat de conformité atteste que le règlement 220-1 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité précité.
5. Ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Municipalité situé au 1700 rue Principale, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

LE TOUT conformément à la loi.

Date

Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR PATINOIRES

HIVER 2012-2013

La Municipalité de Saint-Michel demande des soumissions pour faire la glace et l'entretien de la patinoire principale et de la petite patinoire qui sont situées à l'arrière de l'école et de la salle communautaire pour la saison d'hiver 2012-2013 du 15 décembre 2012 au 15 mars 2013.

Tout résidant de Saint-Michel ou d'ailleurs désirant offrir ses services doit fournir un prix forfaitaire et sera rémunéré en trois versements égaux mensuels aux dates suivantes : 15 janvier, 15 février et 15 mars 2013.

Les travaux comprennent les items suivants :

- 1- Préparer le fond de la glace à l'endroit où les bandes de patinoire sont déjà installées ainsi que sur une petite portion de terrain sans bandes le long du terrain de tennis.
- 2- Bien gratter à la pelle les patinoires avant de les arroser et ce, de façon régulière (plusieurs fois par semaine selon la température) afin que la glace soit adéquate à la pratique du patinage et du hockey. Prendre note que les patinoires devront être arrosées durant les heures qui ne nuisent pas à l'utilisation de celles-ci.
- 3- Déneiger les 2 patinoires de façon régulière afin de permettre aux citoyens d'y avoir accès selon l'horaire prédéterminé c'est-à-dire :
Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 et de 18h30 à 22h00
Les samedis et dimanches, les jours fériés, les journées pédagogiques et la semaine de relâche scolaire de 13h00 à 17h00 et de 18h00 à 22h00
- 4- L'utilisation d'un tracteur et d'un souffleur, suite à une tempête de neige, devra se faire de façon sécuritaire pendant que les enfants de l'école sont en classe. L'opérateur de la machinerie devra posséder une assurance-responsabilité et en fournir une copie.
- 5- Enlever la neige devant l'entrée du chalet au besoin afin d'en faciliter l'accès.

Les soumissions cachetées devront être apportées à l'Édifice municipal au 1700 rue Principale avant 16h00 le mardi 6 novembre 2012 et seront ouvertes lors de la séance ordinaire, le même soir à 19h30.

Il est entendu qu'à prix égal la Municipalité accordera la soumission en priorité à un payeur de taxes ou un résident de Saint-Michel.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Signé : _____
Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

Notre patrimoine, on s'en occupe...

Date du souper bénéfice : samedi, 3 novembre 2012

Bonjour à tous les paroissiennes et paroissiens de St-Michel,

N'oubliez pas de réserver la date du **samedi, 3 novembre** à votre agenda! Ce sera notre souper bénéfice annuel dont les profits seront versés à la Fabrique de St-Michel pour les réparations et l'entretien de VOTRE ÉGLISE. Vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du comité organisateur. Nous vous y attendons nombreux!

Michel Lussier, président du comité Patrimoine St-Michel

Le comité organisateur :

Michel Lussier, président et trésorier : 454-4084

Daniel Rhéaume, vice-président, représentant des Optimistes : 454-6126

Denise Perrier, secrétaire, représentante de l'Association récréative: 454-6240

Martine Robert, directrice, représentante de la Fabrique : 454-6383

Gaétan Dulude, représentant de la Fabrique : 454-2983

Pierre-Raymond Cloutier, directeur, représentant de la Municipalité : 454-9396

Lucie Isabelle, directrice, représentante de l'Âge d'or : 454-6126

Mignonne Guérin, directrice, représentante des Fermières : 454-2793

Jean-François Yelle, directeur, représentant des Pompiers : 454-1434

LE RACONT'ARTS RECHERCHE...

Avec la collaboration du programme Nouveaux horizons de Service Canada, Le Racont'Arts organise le projet **Raconte-moi tes souvenirs II**. Ce projet veut rejoindre les aînés du territoire de la MRC Jardins de Napierville. C'est une activité qui reliera le théâtre et le chant en la présentation d'une comédie musicale. C'est pourquoi, nous sommes à la recherche de gens du troisième âge intéressés à faire partie de cette belle aventure. Vous avez le goût de faire valoir vos talents de comédien(ne), de chanteur(se), d'accessoiriste ou bien travailler au montage des décors, il suffit de donner vos noms auprès de l'organisme 450-454-4333 ou bien auprès de madame Denise L. Plourde, collaboratrice au 450-454-4129 ou par courriel à info@racontarts.org. Tout en vous rappelant de jolis souvenirs, vous aurez le plaisir et la joie de vous investir dans un beau projet de groupe. On vous espère nombreux au rendez-vous.



PROCHAINES « DÉJEUNERIES » AU S.A.B. DE ST-RÉMI-CONFÉRENCIER

Nous invitons les 55+ de la MRC des Jardins de Napierville aux prochaines « déjeuneries » du mercredi, **31 octobre 2012. Petit déjeuner de type continental servi à 09h00 : 2,25\$.**

Un responsable de salon funéraire s'entretiendra avec vous de tout ce qu'il faut savoir sur les pré arrangements funéraires et répondra à vos questions.

Réservation obligatoire au plus tard le lundi précédant le petit déjeuner. Francine au 450-454-6567. Au plaisir de vous rencontrer!